

**DOSSIER EX080109 – Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption, Presles-en-Brie (77)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017



**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Commune : Presles-en-Brie

Département : Seine-et-Marne

Datation : XVIe-XIXe siècles

Description synthétique : patrimoine religieux

Identité du propriétaire : Commune de Presles-en-Brie

Délimitation de la labellisation : L'église en totalité (cad. 2024 C 580)

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'établissement de l'église de l'Assomption de la Vierge Marie remontrait au XIIIe siècle. Elle présente un plan à nef unique de trois travées accompagnée d'un bas-côté au sud, couvert par un pan de toiture continu. La tour-clocher est ajoutée au début du XVIe siècle à l'angle sud-ouest, accolée à la nef. De plan carré de 11 mètres de côté, les murs sont en blocs de grés d'une épaisseur de 1,20 m portés à 1,70 m aux contreforts. Chaque pignon du toit en bâtière est pourvu d'une sculpture, un moine au nord, un chevalier à l'est, au sud un mouton et un chien à l'ouest. Un escalier monumental, lui aussi hors-œuvre, est ménagé à l'angle sud-ouest et percé de neuf meurtrières. Le portail à colonnettes à l'ouest est une autre singularité intéressante. L'intérieur présente des œuvres protégées au titre des monuments historiques, comme le maître-autel et le tableau de l'Assomption. Les vitraux, restaurés en 2019, sont datés du XIXe siècle.

**DOSSIER EX088514 – Yacht Club de l'Île-de-France, Les Mureaux (78)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017



**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Yacht Club de l'Île-de-France

Commune : Les Mureaux

Département : Yvelines

Datation : 2e quart XXe siècle

Description synthétique : patrimoine sportif

Identité du propriétaire : Association du Rouillard

Délimitation de la labellisation : club house, cabine de pointage, hangar à bateaux et chaumines (cad. 2024 AE 38, 40)

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le Yacht club de l'Île-de-France, situé en bords de Seine sur la commune des Mureaux, est implanté sur un vaste terrain de quatre hectares qui accueille un club house, une cabine de pointage indépendante, un hangar à bateaux, un ensemble de chaumines ainsi que deux quais.

Initialement établi à Chatou, le Yacht club s'installe au niveau du bassin de Meulan à la fin des années 1920 pour faire face au développement de ses activités. Le site est acquis par l'un de ses membres, Armand Esders, qui fait édifier le club-house et l'ensemble des

équipements en 1929. Des cabanes, à l'origine couvertes de chaume (d'où leur nom de chaumines), sont bâties à proximité du hangar pour permettre aux membres du club de séjourner sur place.

De style néo-normand, à l'instar de son ainé et proche voisin le Cercle de la voile de Paris, l'ensemble immobilier du Yacht club d'Île-de-France présente un état de conservation particulièrement remarquable. Outre le patrimoine architectural, la cabine de pointage indépendante dispose encore de son matériel d'origine et le hangar abrite de nombreux bateaux historiques dont certains sont protégés au titre du patrimoine fluvial et maritime. Ainsi, cet ensemble possède un grand intérêt, tant architectural qu'historique, et constitue un témoin de premier ordre de l'histoire des sports de voile en Île-de-France.

**DOSSIER EX087447 – Château de l'Ermitage, Gif-sur-Yvette (91)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017



**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Château de l'Ermitage

Commune : Gif-sur-Yvette

Département : Essonne

Datation : 2e quart XIXe siècle

Description synthétique : patrimoine de la villégiature

Identité du propriétaire : Commune de Gif-sur-Yvette

Délimitation de la labellisation : l'Ermitage et son parc (cad. 2024 CK 40)

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'Ermitage de Gif-sur-Yvette est construit dans la première moitié des années 1830. Il est installé dans un site remarquable propice à la villégiature, qui s'étire le long de la vallée de l'Yvette entre deux coteaux boisés. Le baron de Menneval, ancien premier secrétaire de Napoléon, décide d'aménager à cet endroit un vaste parc et d'y faire édifier une élégante maison de campagne. La simplicité et la sobriété des dispositions architecturales de l'Ermitage rappellent les demeures de villégiature bâties à la même période par l'architecte Charles Duval à Maisons-Laffitte.

Les façades blanches ponctuées de discrets bandeaux et ornées de niches allongées ou circulaires, tout comme le recours aux persiennes, sont en effet des éléments caractéristiques de son œuvre. Dans le cas de l'Ermitage, la façade sud donnant sur le parc se démarque par son corps central en très légère saillie, qui abrite dans sa partie centrale, un moulage du « petit faune Borghese ». L'Ermitage de Gif-sur-Yvette, du fait de son homogénéité et de son état de conservation, constitue un témoin remarquable de la villégiature francilienne sous la Monarchie de Juillet.

**DOSSIER EX088331 – Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles, Epinay-sur-Orge (91)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017



**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles

Commune : Epinay-sur-Orge

Département : Essonne

Datations principales : XIIIe siècle ; 3e quart XVIIIe siècle ; XIXe siècle

Description synthétique : patrimoine religieux

Identité du propriétaire : Commune d'Epinay-sur-Orge

Délimitation de la labellisation : église (cad. 2024 AK 157)

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La construction primitive de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, située sur la commune d'Epinay-sur-Orge, remonterait au 2e quart du XIIIe siècle. Elle était alors placée sous le patronage de Saint-Germain. De cette période subsistent le clocher à contreforts et le chœur. Une chapelle indépendante est adossée à l'édifice au milieu du XVe siècle. Il s'agit de l'actuelle chapelle Saint-Leu. Au XVIe siècle, un vitrail représentant l'Arbre de Jessé, aujourd'hui classé au titre des monuments historiques, vient orner cette chapelle. L'église, en partie reconstruite dans le 3e quart du XVIIIe siècle, fait de nouveau l'objet de transformations au cours du XIXe siècle. Le porche sculpté, les chapiteaux de la nef et le triforium sont issus de cette campagne de travaux, qui donne à l'édifice son aspect actuel. Enfin, un ensemble original de huit vitraux contemporains vient parachever au XXe siècle son répertoire décoratif et narratif.

L'église Saint-Leu-Saint-Gilles abrite un ensemble mobilier de qualité, dont un orgue fabriqué par Joseph Merklin en 1865 et inauguré à Epinay en 1887. Cet orgue constitue aujourd'hui un atout indéniable pour cet édifice qui est placé au cœur de la vie culturelle

locale.

En raison de ces phases de constructions successives, l'église Saint-Leu-Saint-Gilles apparaît représentative du patrimoine religieux francilien. En outre, l'impression d'homogénéité qui se dégage de l'édifice traduit la qualité des réalisations.